

COMMUNE DE VALDIEU-LUTRAN

Haut-Rhin



Communiqué

Madame, Monsieur, Chers tous,

En cette fin d'année 2021, je souhaite venir vous apporter quelques informations.
Notre population légale passera à **434 habitants** au 1^{er} janvier 2022.

1 – INTRAMUROS

L'application mobile **INTRAMUROS** est en cours de déploiement sur le territoire de la Communauté de communes, et donc sur notre commune de Valdieu-Lutran. La prise en charge financière est assurée par la CCSAL.



Vous y trouverez de nombreuses informations, avec un **ANNUAIRE** des services, des onglets Assainissement, le nouveau calendrier du tri 2022 et les nouvelles consignes de tri, un accès au portail Famille de la CCSAL, la météo, et un **service d'alertes**, sous réserve que vous y souscriviez (gratuitement en cochant la petite cloche jaune dans l'application...).

Côté communal, les associations et les commerces qui l'ont demandé, y sont également référencés (ceci pour chaque commune, créant ainsi un petit répertoire du « consommé local »).

Un onglet vers la réservation de la salle communale est également disponible.

Une rubrique **JOURNAL** vous informera des actualités, et un **AGENDA** des événements à venir, sur la commune ou à proximité.

Enfin, la rubrique **DECOUVRIR** vous permettra de prendre connaissance des lieux touristiques à visiter.

Je vous invite donc à télécharger INTRAMUROS au plus vite afin de bénéficier de tous ces nouveaux services, où d'y accéder via la version web à l'adresse suivante : <https://www.intramuros.org/valdieu-lutran>

2 – Notre nouveau site internet

Nous mettons en service le **24 décembre 2021** notre nouveau site internet www.valdieu-lutran.fr

L'ossature du site est en place, et de nouvelles pages viendront compléter ce site au fil du temps, plus particulièrement dans la partie touristique.

La réservation de la salle communale pourra se faire sur une page dédiée en remplissant le formulaire.

Ce site est en quelque sorte l'image institutionnelle de la commune.

Les comptes rendus des réunions du Conseil municipal y seront publiés, ainsi que bon nombre d'informations utiles.

Je remercie les membres de la commission communication pour leur implication dans le cadre de ce nouveau service.



3 – Point d'Accès Numérique

Financé par



Un nouveau service vous est proposé avec la mise en place d'un point d'accès numérique à la mairie de Valdieu-Lutran. La secrétaire de mairie et les élus sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches diverses en cas de besoin, le tout dans le respect des gestes barrières, et de la confidentialité. Ce point d'accès a été financé à hauteur de 80 % dans le cadre de l'opération FRANCE RELANCE.

4 – Ramassage des sapins de Noël

En prenant en considération la dégradation de la situation sanitaire, et la forte propagation du nouveau variant, la crémation des sapins n'aura pas lieu. Cependant, les Conseillers municipaux volontaires procéderont au ramassage des sapins de Noël déposés en limite de propriété le samedi 08 janvier 2022 au matin.

5 – Assainissement

La toute dernière installation inscrite au programme de réhabilitation a été mise en conformité. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse devrait nous verser le solde des aides avancées par la commune ainsi qu'un complément de prêt de 10 000 € pour le travail d'animation. Ceci conclura tout le travail réalisé depuis 2014 (études de schéma directeur – contrôles initiaux – réhabilitation des installations non conformes...). De ce fait, la Communauté de communes Sud Alsace Largue devient la collectivité compétente en matière d'assainissement non collectif. Cette dernière s'équipe par ailleurs d'un nouveau logiciel, NEPTUNE ANC, en vue de pouvoir gérer l'ensemble du parc des dispositifs. Il est recommandé de veiller au bon entretien de son dispositif, et de faire procéder à la vidange si nécessaire, afin d'assurer la pérennité du système.

6 – Personnel communal

Monsieur Philippe JAMMOT fera valoir ses droits à la retraite au 31 janvier 2022.

Nous lui souhaitons une bonne et belle retraite.

7 – Projets 2022

L'année 2022 devrait voir aboutir les deux projets photovoltaïques qui généreront d'après les estimations une recette de 6 000 € par an soit 120 000 € sur 20 ans.

Ceci permettra d'éviter une augmentation de la fiscalité communale de l'ordre de 6 %, la recette étant alors financée par l'énergie solaire plutôt que par le citoyen...

Par ailleurs, l'année 2022 sera une année de temporisation de la dépense budgétaire, en vue de réaliser des provisions pour des investissements de voiries sur le secteur Nord de la commune (Rue des Gobes, rue de la Fontaine et rue des Etangs). En revanche les études préalables à ces travaux sont au programme.

8 – Fermeture de la mairie

En raison des congés de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera fermé au public à compter du vendredi 24 décembre à 12h00. Réouverture du service le lundi 03 janvier 2022 à 09h00.

Les élus restent disponibles **en cas d'urgence uniquement**.

Nous vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.



*Prenez bien soin
de vous !*


Le Maire - Florent LACHAUSSÉE